

COMMUNIQUE DE PRESSE

PLAN LOGEMENT : DE SERIEUSES AVANCEES MAIS DE DANGEREUX OUBLIS

La FFB se félicite, pour l'essentiel, des annonces faites ce jour par les ministres Jacques Mézard et Julien Denormandie, tout en déplorant que la question primordiale du bon phasage des mesures ait été, pour partie, ignorée.

D'une part, la FFB se réjouit de l'engagement de maintenir sur quatre ans les dispositifs PINEL et PTZ en zones dites « tendues », là où les besoins sont évidents.

D'autre part, les mesures structurelles, consubstantielles à la création d'un choc d'offre, répondent, indéniablement, aux vœux exprimés de longue date par l'ensemble de la profession. À ce titre, il faut citer :

- l'inversion de la fiscalité immobilière ;
- la libération des terrains publics ;
- l'intéressement financier des communes à la construction ;
- le énième renforcement de la lutte contre les recours abusifs ;
- la volonté d'ancrer durablement la simplification des normes, accompagnée d'une consolidation du rôle du CSCEE (Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique) ;
- l'appui à la maquette numérique ;
- la simplification des procédures pour les HLM et la mise en place d'un dispositif favorisant la vente aux locataires.

Ces éléments constituent les bases d'un nouveau cadre très positif. Toutefois leurs effets ne se feront sentir qu'à moyen terme. Or, dans l'immédiat, alors que le marché est en train de se retourner, la brutale disparition du PTZ en zone C et du PINEL en zone B2, constitue un signal très négatif. Il ne pourra que contribuer à accentuer la fracture territoriale, pourtant au cœur des préoccupations gouvernementales, alors que, là aussi, les besoins existent. Ceci est d'autant plus regrettable que le gouvernement annonce dans le même temps :

- une période transitoire d'un an pour le PTZ en zone B2. Cette méthode aurait dû être retenue pour la zone C, avec une durée calée sur la concrétisation du choc d'offre. Faute de quoi c'est malheureusement la construction et l'emploi qui en pâtiront ;
- une mobilisation des fonds d'Action logement en faveur des travaux de requalification des logements obsolètes des centres des villes moyennes, espérés depuis longtemps.

À cet égard, Jacques Chanut, président de la FFB, précise que *« l'appui de la profession dépendra aussi du détail de ces mesures. Nous les attendons donc avec impatience. De même, il faut que les incertitudes qui persistent, notamment sur le logement social, la transition énergétique et numérique, la lutte contre la fracture territoriale, soient levées au plus vite. Les marchés ont besoin de visibilité. Enfin, le débat sur les zones B2 et C ne saurait être clos avec le seul PTZ ancien »*.

Contact :

Anaïk CUCHEVAL - Tél. : 01 40 69 51 39 - cuchevala@national.ffbatiment.fr - [@AnaikCucheval](https://twitter.com/AnaikCucheval)